

PLAN MÉTROPOLITAIN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2015-2020

Pour une prospérité durable !

En 2005, la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté son tout premier Plan de développement économique (PDE) intitulé « *Cap sur le monde : pour une région métropolitaine de Montréal compétitive* ». La mise à jour du PDE pour la période 2010-2015 continuait de miser sur la stratégie des grappes industrielles comme outil d'amélioration de la productivité des entreprises.

L'objectif de la Communauté est de générer de la prospérité, selon les principes du développement durable en créant de la richesse pour mieux la réinvestir et la partager.

Concrètement, l'objectif est de hisser le Grand Montréal dans les dix premières régions métropolitaines d'Amérique du Nord en termes de croissance du PIB par habitant, d'ici 20 ans. Le Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2015-2020 propose des actions ciblées pour atteindre cet objectif ambitieux.

Le Grand Montréal profite maintenant d'une action partenariale qui s'est développée au cours des dernières années et qui permet notamment d'assurer une plus grande cohérence de l'intervention des partenaires importants que sont les gouvernements du Québec et du Canada.

Pour en savoir plus...

Le document complet du Plan métropolitain de développement économique 2015-2020 est disponible sur le site Internet de la Communauté à l'adresse suivante : cmm.qc.ca.



Communauté métropolitaine
de Montréal

Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6
Tél. : 514 350-2550 | Téléc. : 514 350-2599
cmm.qc.ca | info@cmm.qc.ca

PLAN MÉTROPOLITAIN
DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
2015-2020



Communauté métropolitaine
de Montréal

SOMMAIRE



POUR LA PÉRIODE 2015-2020, LE PLAN MÉTROPOLITAIN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL PROPOSE TROIS AXES STRATÉGIQUES afin de faire face aux enjeux économiques prioritaires du territoire.



CES TROIS AXES, MIS EN SYNERGIE, VIENNENT APPUYER L'OBJECTIF AMBITIEUX DE CRÉATION DE RICHESSE DONT S'EST DOTÉE LA RÉGION DEPUIS DIX ANS MAINTENANT.



AXE 1
MISER SUR LES FORCES DE NOTRE ÉCONOMIE

Appuyer le développement des grappes métropolitaines

- › Mettre à jour les profils des secteurs d'excellence
- › Encourager les activités intergrappes
- › Développer des pratiques et des outils qui permettent de stimuler l'innovation
- › Élaborer une stratégie de rayonnement des grappes métropolitaines

Soutenir la consolidation des industries de l'économie créative

- › Évaluer le besoin et la faisabilité d'activer de nouvelles grappes métropolitaines afin de soutenir la structuration du secteur des industries créatives
- › Développer une stratégie de rayonnement du Grand Montréal créatif

Faire la promotion de la plaque tournante logistique

- › Développer une stratégie de promotion du secteur de la logistique et du transport



AXE 2
OPTIMISER NOS FACTEURS DE PRODUCTION

Stimuler les investissements privés

- › Mettre en œuvre la Stratégie de mise en valeur des espaces industriels
- › Mettre en œuvre la stratégie de Montréal International en matière d'investissement direct étranger
- › Établir un portrait du réseau d'investissement en capital et élaborer des stratégies sectorielles d'investissement
- › Créer une cellule de crise en matière d'investissements industriels

Doter la métropole d'une main-d'œuvre de haut calibre

- › Mettre en œuvre la stratégie de Montréal International en matière d'attraction de talents
- › Soutenir les initiatives qui visent la rétention des étudiants étrangers
- › Soutenir des initiatives qui permettent l'adéquation de la main-d'œuvre aux besoins des entreprises
- › Soutenir des initiatives ayant pour objectif d'accroître la réussite scolaire, la diplomation universitaire et l'accès au marché du travail



AXE 3
ASSURER UNE COHÉRENCE MÉTROPOLITAINE

Faire du Grand Montréal un chef de file parmi les villes intelligentes

- › Soutenir et accompagner les initiatives de ville intelligente des municipalités du territoire et favoriser le maillage entre elles

Mobiliser les acteurs économiques de la métropole

- › Tenir une rencontre bisannuelle des acteurs du modèle montréalais
- › Assurer la cohérence des initiatives qui visent le positionnement du Grand Montréal économique en partenariat avec les acteurs du modèle montréalais
- › Mettre en place un partenariat entre les acteurs du modèle montréalais
- › Évaluer la faisabilité de mettre en place un fonds d'économie sociale métropolitain